

## Très Haut Débit > PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

**La CAP continue d'imprimer une forte volonté pour le désenclavement numérique : 5 M d'euros ont été investis (dont 1,8 directement par la CAP) au service des entreprises de l'agglomération.**

Les entreprises de l'agglomération périgourdine ont été conviées à une rencontre avec Claude Bérít-Débat, président de la CAP, et Jean-François Larenaudie, Vice-Président chargé du développement économique, pour un point sur le fonctionnement et l'évolution de l'offre haut débit. La CAP a mis en place 60 kms de fibre optique sur le territoire, étudié un découpage à partir des terminaux téléphoniques et créé la structure Cap Connexion, délégataire chargé de concevoir et de déployer le réseau, de le mettre à disposition des opérateurs de télécommunication qui eux-mêmes offrent leurs services aux entreprises potentiellement usagères.

Les opérateurs Adista, Completel et Nouvel SFR étaient ainsi au rendez-vous (Adista a ensuite organisé, dans cette dynamique, une réunion avec les entreprises locales). L'un d'eux a précisé qu'il s'agissait de mettre à égalité les territoires, pour que les entreprises de Périgueux et de La Défense aient le même service et au même prix, pour un même combat concurrentiel. «*Ce choix stratégique doit être consolidé*» a souligné Claude Bérít-Débat. «*Nous avons agi alors que le dégroupage n'existait pas, on l'a fait pour offrir une économie aux entreprises. Nous étions parmi les premières collectivités d'Aquitaine à ouvrir cette voie, après Pau. Certaines villes de la région sont encore loin derrière*».

Pour Jean-François Larenaudie, «*ce qui coûte cher, c'est le génie civil qui permet d'accéder à ce service ; pour Périgueux intra-muros, nous sommes en contact avec le Syndicat départemental des éner-*



*gies 24 pour une coopération qui permettrait à la CAP de reprendre les fourreaux*». Cette question de coût est liée à l'infrastructure : plus le point d'entrée est proche de l'entreprise, moins le prix d'accès est élevé. «*500 à 600 entreprises sont à moins de 50 mètres du réseau*» précise Paul-Eric Heugas, directeur de Cap Connexion, les élus de la CAP se demandant si une mutualisation est envisageable, avec aide publique, pour permettre aux entreprises de se brancher. «*Dans 80% des cas, ce coût de raccordement se situe entre 6 et 8000 euros*» ajoute P.E. Heugas.

### Le Très Haut Débit : pour quoi faire ?

Pour certaines entreprises, notamment celles organisées en multi-sites, cette possibilité d'éviter les déplacements de collaborateurs permet de faire des économies de transport et de temps... tout bon pour le développement durable et pour le confort de travail.

Cette mutation technique est un palier supplémentaire dans l'histoire du numérique : son coût est à considérer comme un budget d'équipement qui ouvre d'autres horizons. «*Aller vers le Très Haut Débit relève d'une volonté forte : au-delà de confort de travail, il s'agit de productivité*». S'il fallait comparer l'ADSL classique et le Très Haut Débit, ce serait le parallèle entre la 2CV et la Rolls-Royce... pas du tout le même service, inutile de s'offrir le meilleur pour rester au garage ! C'est notamment le message qu'ont fait passer les entreprises de service informatique Parinet et «Le zéro et l'infini» au regard des faibles moyens que peuvent mobiliser une majorité de leurs clients. Claude Bérít-Débat, par ailleurs sénateur, a rappelé que la taxe professionnelle allait disparaître : peut-être pour permettre, justement, ce type d'investissement.

Le Très Haut Débit englobe donc des besoins très différents d'une entreprise à l'autre. Plusieurs utilisateurs sont venus en témoigner : le centre hospitalier de Périgueux, par exemple, qui peut ainsi filmer des opérations en temps réel, suivies à distance par d'autres spécialistes ; la CCI Dordogne, qui a ainsi remédié à la lenteur de transmission entre ses différents sites et amélioré la flexibilité, trouvant finalement une rentabilité grâce aux usages supplémentaires possibles.

### TRÈS HAUT DÉBIT ET VISIOCONFÉRENCE POUR TOUS

Nombre d'entreprises n'ont pas besoin d'une telle puissance au quotidien et pour les rares exceptions d'utilisation, il faut savoir que la Pépinière d'entreprises CAP@cités propose à la location une salle de visioconférence qui peut accueillir jusqu'à 8 personnes. Les utilisateurs peuvent "inviter" des partenaires, clients, collaborateurs, fournisseurs localisés hors site (jusqu'à 5 lieux différents). Il leur suffit d'être équipés d'un ordinateur connecté à internet et d'une web cam. Alors, ne perdez plus de temps dans les transports, économisez les frais de déplacement et gagnez en réactivité !

Informations : Françoise Arrigoni 05 53 03 05 00

